



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°2021/02

Saint-Etienne du Grès, le 12 mars 2021

### Devoir de Mémoire : Quelles que soient les circonstances

*« 2020 aura été marqué par la pandémie de la Covid-19, impactant nos vies, nos familles, nos activités professionnelles, nos relations sociales... nos commémorations.*

*Sur les onze cérémonies qui rythment habituellement le calendrier du Devoir de Mémoire, le confinement n'aura pu en annuler en 2020 qu'une seule, celle du 19 mars. Pour toutes les autres, Saint-Étienne du Grès, ses élus et ses porte-drapeaux se sont adaptés en fonction des recommandations de la Préfecture et des protocoles sanitaires. Honorer soldats et victimes qui sont tombés pour la France depuis des décennies, est un devoir et un engagement républicain. Se souvenir que leurs actes, leur sacrifice conscient ou innocent, que leur courage et leur dévouement sur le terrain des combats d'hier et d'aujourd'hui, dans le maintien de la paix dans les contrées éloignées ou le combat du feu pour protéger un territoire, n'a qu'un seul but : préserver des vies, sauver un mode de vie démocratique, et l'idée de Liberté.*

**C'est le « Devoir de mémoire ».**

*C'est ce qui transparait à chaque cérémonie, par la présence des élus de la République, des Policiers municipaux, des représentants des sapeurs-pompiers et de la gendarmerie, du rare public autorisé...*

*Pas question d'oublier, même en ces temps de crise sanitaire.*

*Saint-Étienne du Grès assurera ce souvenir, toujours. Quelles que soient les circonstances. »*

Jean MANGION

Maire de Saint-Étienne du Grès

L'ensemble des rendez-vous commémoratifs est à retrouver dans la brochure éditée par la Mairie de Saint-Étienne du Grès « **Cérémonies et Célébrations 2021** » disponible à l'accueil de la mairie et sur le site municipal [www.saintetiennedugres.com/infos-pratiques/documents-publics](http://www.saintetiennedugres.com/infos-pratiques/documents-publics)



## Cérémonie du 19-Mars : l'hommage à Louis Nicolas et aux anciens combattants d'Algérie

**Vendredi 19 mars, le maire Jean Mangion et son Conseil officieront pour la première commémoration de l'année, à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.**

En ce premier rendez-vous commémoratif de l'année, le maire Jean Mangion et les élus de Saint-Étienne du Grès vont particulièrement mettre à l'honneur un fidèle défenseur du « devoir de Mémoire » : Louis Nicolas.

En janvier dernier, Louis Nicolas est décédé à l'âge de 82 ans. Ancien combattant d'Algérie, porte-drapeau fidèle de l'association patriotique UNC-AFN de Saint-Étienne du Grès, il était de toutes les cérémonies, ne manquant aucune commémoration même quand il était fatigué. Louis Nicolas incarnait le Devoir de Mémoire que nous devons aux Morts pour la France.

A travers lui, ce sont aussi tous les anciens combattants, notamment ceux d'Algérie en cette journée particulière, qui sont mis à l'honneur.

### **Vendredi 19 mars 2021 à 11h30 au Monument aux Morts**

11h15 Rassemblement esplanade de la Place centrale

Cortège jusqu'au Monument aux Morts

11h30 Levée des couleurs

#### **Hommage à Louis Nicolas et aux Anciens d'Algérie**

Message de Madame la Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées

Dépôt de gerbes par MM. les Maires de Saint-Étienne du Grès

et de Mas-Blanc des Alpilles

PJ : Brochure « Cérémonie et célébrations 2021 ».

Photo Louis Nicolas